

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **9 (1873)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

9^e année.



1^{er} MAI 1873

N^o 9.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Notice sur les lacs des Alpes. — Bulletin géographique. — Winkelried à Sempach: Critique historique. — Chronique bibliographique. — Correspondance vaudoise. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Poésies. — Intérêts de la société.

Notice sur les lacs des Alpes, par Elisée Reclus.

Il est assez étonnant que la profondeur des lacs alpins ne soit pas encore parfaitement connue. Les diverses sociétés scientifiques de la Suisse, et notamment la *Société géographique de Genève*, devraient, il me semble, faire jauger au plus tôt les lacs des Alpes centrales, par une série complète de sondages. Tant que la forme vraie des bassins lacustres, leur contenance et le progrès annuel ou séculaire des alluvions qui les rem-

¹⁾ M. Elisée Reclus, né dans le département de la Gironde en 1830, est l'un des littérateurs français les plus distingués et les plus compétents qui se soient occupés de géographie et de la Physique du Globe en France. Ses articles dans la *Revue des deux mondes* et dans le *Tour du monde* avaient été déjà fort remarqués. Il est l'auteur aussi du *Dictionnaire des communes de France*. Mais l'ouvrage capital de cet écrivain c'est la *Terre ou la Vie du Globe*. 1867-68.

L'article que nous venons de transcrire est emprunté au *Bulletin mensuel de Géographie* dont nous donnons un compte-rendu aujourd'hui.

plissent ne seront pas connus d'une manière certaine, les discussions interminables auxquelles se livrent les géologues relativement à l'origine et à l'histoire des lacs, ne pourront s'appuyer sur des documents d'une valeur suffisante. Il arrivera souvent que les écrivains raisonneront au hasard. En attendant que ce travail méthodique de la jauge comparée des lacs soit entrepris dans la Suisse et les pays voisins, il importe d'avoir au moins un tableau des mesures authentiques déjà obtenues par des savants isolés. De graves erreurs se trouvant encore dans des mémoires très importants, tels que *Gebirgsbau der Alpen* par Desor, et *Thal-und See-bildung*, par Rüttimeyer, il me sera permis, je l'espère, de présenter ici un petit résumé synoptique de la superficie et de la profondeur des lacs alpins dont la surface dépasse 10 kilomètres carrés. Sans doute ce tableau lui-même ne sera pas exempt d'erreurs, mais j'espère qu'il sera bientôt possible de le corriger et de le compléter.

NOMS DES LACS PAR ORDRE DE GRANDEUR	Superficie des eaux moyennes	Altitude moyenne	PROFONDEUR		Altitude du fond le plus bas	Débit moyen des fleuves de sortie	Contenance approximative
			e				
			Maxim.	Moyenn			
	Kilom.	mètres	mètres	mètres	mètres	mètres c.	mètres cubes
Lac de Genève	578	373	308	150	65	270	90,000,000
» de Constance	539	398	276	135	122	330	72,000,000
» de Garde	300	»69	294?	?	-225	77	?
» de Neuchâtel	240	433	144	100	289	52	24,000,000
» Majeur	211	195	375	210	-180	401	44,000,000
» de Côme	142	202	406	247	-204	186	35,000,000
» des Quatre-Cantons	107	437	155?	100?	282	»195	10,000,000
» de Zurich	»88	409	143	»80	266	»61	7,400,000
» d'Iséo	»60	192	300?	?	-108?	?	?
» de Lugano	»50	271	279	150	-8	»23	7,200,000
» de Thoune	»48	560	216	?	344	»99	?
» de Bienne	»42	434	78	40	356	»62	1,700,000
» de Zoug	»38	417	400?	?	?	62	?
» de Brienz	»30	566	262	200	304	57	6,000,000
» de Morat	»28	434	52	30	382	17	-840,000
» de Walenstatt	»23	425	156	100	269	45	2,300,000
» de Varèse	»16	235	26	10	209	?	-160,000
» de Sempach	»14	507	?	?	?	?	?
» de Hallwyl	»10	452	?	?	?	?	?

Il est à remarquer que sur le versant septentrional des Alpes, aucun lac n'atteint dans ses profondeurs une altitude égale au niveau de la mer. Le Léman, qui remplit la dépression la plus creuse de toute la plaine suisse, a la partie la plus basse de son lit à 65 mètres au-dessus de la Méditerranée.

Quant au lac de Brienz auquel on donnait naguère une profondeur de plus de 600 mètres, une sonde moins longue de moitié en trouve déjà le fond. Le seul lac de la Suisse dont l'abîme soit un peu inférieur au niveau des eaux marines est le lac de Lugano, sur le versant méridional des Alpes : s'il se déversait dans la mer par un gigantesque siphon, il resterait encore une petite mare de huit mètres de profondeur. Le lac italien Verbano ou lac majeur, sondé avec le plus grand soin par M. Maggi, n'a pas non plus les énormes profondeurs de 850 mètres qu'on lui attribuait jadis ; il est même un peu moins profond que son voisin le lac de Côme. On pourrait croire que le fond de ces lacs alpins est extrêmement inégal, hérissé de rochers et coupé d'abîmes : il n'en est rien. En se déposant sur le fond du lit les troubles suspendus dans l'eau en ont égalisé le niveau. Il est certains endroits des lacs de Côme, de Lugano, de Brienz, où, sur une distance de plusieurs kilomètres, la sonde ne peut constater un mètre de différence ; le lit de vase est parfaitement horizontal.

Les données d'après lesquelles a été construit le tableau précédent proviennent de sources nombreuses. Les divers mémoires de l'ingénieur Lombadini m'ont été fort utiles. Le débit moyen de la plupart des fleuves qui déchargent le trop-plein des lacs a été mesuré par les ingénieurs fédéraux.



BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

Moyen le plus rapide de faire le tour du monde.

Il y a trente ans, il fallait au moins une année pour faire le voyage du monde. Aujourd'hui une souscription est ouverte à San-Francisco pour faire ce voyage en 82 jours, 40 minutes. Voici l'itinéraire projeté : De San-Francisco on traverse l'Océan et on arrive à Jokohama dans le Japon en franchissant 4,700 lieues en bateaux à vapeur. De Jokohama on se rend à Hong-Kong en Chine, et on fait de la même façon 1,600 lieues : puis de Hong-Kong à Calcutta dans les Indes en franchissant de la même façon 350 lieues. De Calcutta on part pour Bombay. De Bombay, on se dirige vers la Mer-Rouge, et par l'isthme de Suez vers Alexandrie. De là, on s'embarque pour Brindes (Brindisi). On prend le chemin de fer pour traverser l'Italie et la France, et en s'embarquant à Brest on franchit l'Atlantique pour se rendre à New-Yock, et le chemin de fer continental vous transporte à votre point de départ, San-Francisco.

Ce voyage coûtait pour le moins 12,000 fr. Il n'en coûtera plus pour l'effectuer que 3,400 fr.

(Patria e famiglia di Milano).

WINKELRIED A SEMPACH (1386)

CRITIQUE HISTORIQUE.

Un homme de talent et de savoir, M. Dierauer, professeur d'histoire à l'Ecole cantonale de St-Gall, a cherché à prouver dans la dernière séance de la société d'histoire de ce canton, le 18 mars dernier, que le dévouement de Winkelried à Sempach n'était pas *historiquement démontré* parce que les historiens tout à fait contemporains n'en parlent pas. Cette assertion n'a rien de neuf; elle est renouvelée de l'autrichien Lorenz, et de quelques novateurs suisses qui croient s'illustrer en arrachant de gaité de cœur une après l'autre les belles pages de notre histoire.

La vérité est certainement l'unique loi de l'historien, et il est du devoir de ce dernier de la dire, dût-il, comme le dit éloquemment un historien suisse, « effacer une auréole sur le front de la nation. » Mais la vérité est-elle avec les novateurs ou avec les historiens qui maintiennent l'intégrité de l'acte héroïque de Winkelried? *That is the question.* N'a-t-on pas trouvé et publié une chronique zuricoise de 1476 qui atteste le dévouement du chevalier d'Underwald? Et celui qui a publié cette chronique n'est-il pas un des plus sérieux et plus sévères investigateurs de nos annales, M. Georges de Wyss, le Président de la Société des historiens de la Suisse? Au moment où cette chronique fut découverte, n'était-on pas en train de démolir Winkelried, sous prétexte que les deux strophes relatives à cet embrasseur de lances, qui se trouvent dans le chant de guerre du lucernois Halb-Souter étaient le résultat d'une *interpolation*. La découverte d'une chronique zuricoise du 15^e siècle arrêta tout net les démolisseurs. Les érudits qui se piquent le plus de suivre les progrès de la critique n'osèrent ou ne voulurent pas toucher au héros de Sempach.

M. Johann Strickler l'a conservé sans hésitation dans son très-érudit livre intitulé : *Grundriss der Schweizer geschichte* ¹⁾ et M. Otto Henne lui-même a consigné le fait dans son histoire de la Suisse (tome I. 396). Mais les lauriers de Kopp, de Lucerne et de Rilliet, de Genève, ne laissaient pas dormir tranquille le novateur de St-Gall. M. Dierauer a eu la témérité de recommencer la campagne contre Winkelried, en faisant valoir le silence des chroniques tout-à-fait contemporaines de Königshofen, de Strasbourg et de Klingenberg; et quant à la chronique zuricoise de 1476 qui gênait son système, M. Dierauer s'en tire en disant que c'est une *INTERPOLATION*; c'est très commode à dire, mais il faut le démontrer. Le silence des chroniques mentionnées ci-dessus ne prouve rien du tout. Jean de Winterthour, le même chroniqueur qui a raconté la bataille de Morgarten en quelques lignes, ne parle pas des chefs des Suisses;

1) Strickler Grundriss der Schweizer geschichte. Zurich, 1867. p. 50 et 51 Une seconde édition est en cours de publication. La première livraison que je reçois conserve le trait de Winkelried sans restriction oratoire (p. 75). L'ouvrage de M. Strickler sera l'objet d'une étude dans l'*Educateur*.

il n'en nomme *aucun*. S'ensuit-il qu'ils n'en eussent pas? Nous aimons beaucoup la critique historique, et la vérité, nous le répétons, est la suprême loi de l'historien. Mais c'est avec une circonspection extrême, unie à un saint amour de la vérité, qu'il faut s'approcher des problèmes historiques qui intéressent le patriotisme. Mais, dans l'état actuel de la science historique, il ne nous est pas possible d'en voir un réel dans le trait de Winkelried attesté à la fois par les chants guerriers et les chroniques helvétiques du 14^e et du 15^e siècles.

Dans la Chronique latine à laquelle nous faisons allusion tout à l'heure, le même Jean de Winterthour raconte un trait qui a quelque analogie avec celui de Winkelried, c'est l'action de ce chevalier Stuelinger de Regensberg, qui, le 24 juin 1332, dans une guerre du parti autrichien et du comte de Kybourg, contre les Bernois se précipita, *à cheval*, sur le bataillon circulaire que formaient ces derniers et trouva la mort, comme Winkelried, dans cette tentative audacieuse, qui n'eut pas pour effet immédiat de rompre les rangs de l'ennemi comme l'action de Winkelried, mais qui détermina cependant la victoire parce que les compagnons d'armes de Stuelinger, excités par la vue du corps sanglant de leur intrépide champion se ruèrent comme des éléphants furieux sur le cercle de fer formé par les lances des Bernois et des Soleurois leurs alliés, et parvinrent à l'entamer et à le rompre complètement de manière que 200 guerriers de Berne et autant de Soleure restèrent sur le carreau. ²⁾

Dans ce récit, dont la ressemblance avec celui des habitants de Sempach n'échappera à aucun de nos lecteurs, nous n'en concluons pas, comme un sceptique ne manquerait pas de le faire, que le dernier est calqué sur le premier, dont il n'offrirait qu'une reproduction légendaire, mais que les mêmes circonstances étant données peuvent produire des cas identiques à certains égards.

Les journaux de St-Gall, auxquels nous avons emprunté l'exposé de la lecture de M. Dierauer relèvent un mot saillant de ce critique concernant l'appréciation que le chroniqueur du 15^e siècle exhumé par M. de Wyss, a fait de l'action de Winkelried « c'est ainsi, dit le brave chroniqueur en terminant son » récit, que Dieu nous aida à triompher par l'action d'un homme. » Cette réflexion touchante n'inspire à l'érudit St-Gallois qu'une remarque ironique : « Si Dieu vous a aidé à vaincre, qu'aviez-vous besoin d'un homme? » Comme si ce n'était pas par les hommes que se remportent les batailles, et comme si nos ancêtres étaient ridicules de voir le doigt de Dieu dans le succès de la cause de leur indépendance? Il y a un danger sans doute de mettre Dieu partout où il y a une victoire ; mais n'y a-t-il pas aussi un manque de sens historique et élevé à tourner en dérision la foi patriotique et l'enthousiasme religieux qui animaient nos ancêtres et qui ont eu tant de part à la fondation de la liberté helvétique ?

A. DAGUET.

2) *Johannis Vitodurani Chronicon a Friderich imperatore ad annum MCCCXLVIII procedens. Archiv der Schweizerischen geschichte. XI. 102. Zurich, chez Höhr, 1856.*

BIBLIOTHÈQUE FRANKLIN.

La Société Franklin, une des plus anciennes sociétés de Paris pour la propagation de l'enseignement populaire et des bons livres, publie d'excellents petits livres que nous recommandons à nos confrères de la Suisse allemande et aux commissions des bibliothèques populaires, pour leur valeur intrinsèque et leur bas prix (25 centimes le volume, 40 rendu franco). Nous donnons aujourd'hui la liste d'un certain nombre des ouvrages de la Bibliothèque Franklin ¹⁾. La *Science du bonhomme Richard*, par Benjamin Franklin, avec des extraits de ses œuvres, de sa correspondance. par Laboulaye, — la *Religion de la santé*, par M^{me} Elisabeth Blackwell, traduction de M. Ripp-Meunier, — l'*Histoire du travail*, par Frédéric Passy, — *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, par Bastiat, ou l'Economie politique en une leçon, environ 200 pages, — *les Héroïnes de la Charité* (sœur Marthe de Besançon et miss Nightingale), par M^{me} William Monod, — *Ivrognerie et Ignorance*, par Emile Lefèvre, — *la République ou la question ouvrière*, par Steinkeil. Quelques-uns de ces livres méritent mieux qu'une simple mention, et nous espérons donner prochainement un compte-rendu dans nos colonnes de deux de ces opuscules les plus intéressants à nos yeux, ceux de M. Bastiat et de M^{me} William Monod.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

EDUCATION INTELLECTUELLE

Exercice pour la réflexion, l'examen et le jugement. — Maximes et proverbes expliqués par Hyacinthe Corne, ancien magistrat. Hachette, Paris (225, p.) 1873.

-
- Le bon sens doit être le maître de la vie humaine. BOSSUET.
 - Le savoir est moins prisable que le jugement. Celui-ci peut se passer de l'autre et non l'autre de celui-ci. MONTAIGNE.

M. Corne n'est pas le premier venu et s'est fait un nom comme l'auteur de livres importants en histoire et dont les titres seuls marquent la portée : Richelieu et Mazarin. Esprit sérieux, M. Corne a compris pour son pays la nécessité d'une forte éducation intellectuelle. Et c'est pour aider à cette éducation et pour fournir aux instituteurs une série d'exercices propres à cultiver la réflexion et le discernement qui ne se rencontrent pas toujours dans l'enseignement tel qu'il est donné, que l'auteur a eu l'heureuse idée de composer un recueil de maximes et de proverbes empruntés tantôt au bon sens populaire, tantôt aux grands écrivains en prose et en vers. Chacun de ces proverbes est accompagné d'une explication destinée à en faire ressortir la jus-

¹⁾ Adresse : Paris, librairie Franklin, Henry Bellaire, éditeur, rue des Saints-Pères, 71.

tesse et l'application à la vie journalière. Fruit des lumières et de l'expérience d'un homme d'esprit et de cœur, à la plume élégante et claire, l'Education intellectuelle mérite une place dans les Bibliothèques des Ecoles et du Peuple.

L'instruction primaire devant l'Assemblée nationale, par Eugène Rendu, inspecteur de l'instruction publique. Paris, Hachette, 1873, 84 pages in-8°.

Dans notre numéro du 1^{er} mars, nous rendions compte d'un *Examen critique* du projet de loi sur l'Instruction primaire présenté à l'assemblée nationale, rédigé, en partie, d'après les sentiments et les observations du Corps enseignant. Aujourd'hui, c'est l'opinion d'un inspecteur général de l'instruction publique, portant un nom honorable dans la pédagogie française, que nous signalons aux amis du progrès scolaire, non pour louer tout ce qu'elle exprime, mais pour en donner le sens et faire appel à la discussion libre. On comprendra nos réserves quand nous dirons que M. Eugène Rendu est non-seulement l'adversaire déclaré de l'obligation légale à laquelle il veut substituer l'obligation morale, parce qu'il craint l'omnipotence de l'Etat et la prédominance des idées révolutionnaires et irrégieuses, mais qu'il ne veut pas de l'instruction gratuite parce qu'elle tend à briser les liens d'amitié et de camaraderie qui rapprocheraient plus tard les enfants pauvres et les enfants aisés, et qu'ainsi au lieu de favoriser l'extension des idées de juste égalité et de fusion des classes, elle aurait pour résultat d'en entraver le développement. M. Rendu n'est pas non plus partisan de l'Enseignement laïque qu'il envisage comme une tendance à la suppression du christianisme. L'honorable auteur oublie que parmi les promoteurs de l'enseignement laïque en Angleterre par exemple, il y a aussi des hommes très religieux et des pasteurs qui réclament la séparation de l'enseignement religieux de l'enseignement civil. Une objection plus grave est celle qui consiste à dire qu'après avoir supprimé l'enseignement confessionnel, on en viendrait à supprimer toute idée religieuse dans le sens du déterminisme et du matérialisme. Aussi bien, M. Rendu invoque-t-il la liberté pour la mère de famille de choisir entre les Ecoles laïques et les écoles congréganistes.

En ce qui concerne la nomination des instituteurs, M. Rendu voudrait avec raison, selon nous, la remettre à une autorité qui, étrangère aux conflits municipaux et aux petites passions locales, fût en mesure tout à la fois de connaître exactement les besoins des communes et de comparer les titres de tous les instituteurs des Départements. Quant aux traitements, l'honorable inspecteur voudrait les hausser.

Le crime de la guerre dénoncé à l'Humanité par M. Henri Dupasquier, ouvrage couronné par la Société des Amis de la Paix, avec une préface de M. Frédéric Passy, et cette épigraphe empruntée à Napoléon qui a prononcé ces paroles sur le champ de bataille d'Eylau : « Ce spectacle » est fait pour inspirer aux princes et aux peuples l'amour de la paix et » l'horreur de la guerre » Sandoz et Fischbacher. Paris. 256 pages.

Quoique ce livre n'appartienne pas précisément au domaine pédagogique, il y rentre néanmoins par un côté important, l'amour de l'humanité dont la

culture est l'un des principaux devoirs de l'*Educateur*. En effet, c'est à l'Ecole, qu'il faut commencer à prémunir les jeunes esprits contre la fausse gloire des armes, la gloriole militaire, et la fureur des conquêtes qui ont coûté des millions d'hommes et accumulé sur tant de contrées les plus épouvantables calamités. 1) Oui, c'est à la jeune génération surtout qu'il faut faire connaître avec toutes ses horreurs le crime de la guerre, crime au point de vue humanitaire, au point de vue social, au point de vue moral, au point de vue économique. C'est ce que met en lumière avec éloquence l'auteur de ce beau livre qui est aussi une belle action. Aussi a-t-il obtenu les suffrages des Amis de la Paix et ceux de tous les esprits élevés, M. Passy entre autres qui l'a fait précéder d'une préface où un juste hommage est rendu au talent et aux vues justes et généreuses de M. Henri Dupasquier. Dans l'*Union libérale* de Neuchâtel, deux plumes sérieuses, celle de M. Felix Bovet et M. Fritz de Chambrier ont consacré chacune à l'ouvrage de leur compatriote un examen attentif et digne du sujet comme de la manière avec laquelle il a été traité par M. Dupasquier. Au point de vue éducatif, la partie la plus capitale du livre après le tableau des maux de la guerre, c'est celui des moyens de combattre ce fléau et dont l'un des plus efficaces serait la suppression des armées permanentes, quoique l'histoire de la lutte épouvantable des Etats du Nord et des Etats du Sud, dans les anciennes colonies anglaises, ait prouvé, que même dans le pays où le système des milices a remplacé celui des armées permanentes, le démon de la guerre est assez ingénieux et assez fort pour suppléer aux armées formées de longue main à la destruction et au carnage. Un autre moyen serait la création d'un *tribunal international* semblable à celui qui a prononcé dans l'affaire de l'Alabama et que fortifieraient de leurs sympathies et au besoin d'une intervention énergique, tous les Etats civilisés.

De tous les enseignements qui se font dans nos écoles, celui de l'histoire est certainement le plus puissant et le mieux qualifié pour venir en aide à la philanthropie et au christianisme bien compris, dans la réprobation de ces boucheries dont les annales des peuples anciens et modernes n'offrent que trop d'exemples, et que les historiens eux-mêmes n'ont que trop souvent préconisées.

A. D.

Statistique des victimes des guerres contemporaines

Le Héraut de la Paix (the Herald of Peace) qu'on veut bien nous envoyer de Londres trace dans son numéro du 1^{er} février une curieuse et triste statistique des boucheries des hommes qui ont accompagné les dernières guerres.

1) La statistique des victimes de la guerre que nous traduisons de l'*Herald of peace* est un excellent corollaire de la thèse de l'auteur.

1854-55	Guerre de Crimée	784000
1859	» d'Italie	45000
1861-65	» des Etats-Unis	800000
1876	» Autriche et Prusse	400000
	Schleswig-Holstein, Mexique. Chine	70000
1870	France et Allemagne	200000

C'est donc un total de 2 millions, 500,000 hommes que ces guerres ont coûté à l'humanité depuis 20 ans. Ceux qui pensent que la population croît en proportion géométrique pendant que les subsistances ne s'accroissent que dans une proportion arithmétique et que la mortalité est un bon débarras, doivent être satisfaits. L'ange exterminateur de Sennachérîb a bien moissonné sur les champs de l'espèce humaine.

Conduit tout naturellement par ce sujet : la Guerre, à celui qui en a été le démon le plus incarné et le plus colossal au XIX^e siècle, le *Herald of Peace* dit judicieusement de Napoléon-le-Grand : « Il n'a probablement jamais » existé un homme d'un plus brillant génie. Néanmoins, le bien qu'il a fait à » la France ne peut entrer en comparaison avec les revers et les calamités » qu'il lui a infligés. » ¹⁾

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, Delagrave, Paris, rue des Ecoles, 58; n° 58, février 1873. Revue mensuelle par numéros de 8 feuilles; 25 fr. pour l'étranger.

Ce numéro renferme des *Mémoires et notices* sur la Nouvelle-Calédonie, sur les projets de percement du canal inter-océanien, des *communications* sur les mots des langues de certaines tribus des bords du Lou-tze-Kiang et de l'Irrawady, des *comptes-rendus d'ouvrages de géographie*, — les *actes* de la Société de Géographie de Paris, sous le patronage de laquelle paraît cette Revue, une chronique des nouvelles et faits géographiques. Nous empruntons aujourd'hui même à cet excellent recueil une notice sur les *Lacs des Alpes*, due à la plume si autorisée de M. Elisée Reclus, l'un des hommes les plus compétents qu'il y ait en France en cette matière.

Ce numéro est accompagné d'une magnifique carte coloriée de la Nouvelle-Calédonie indiquant les principaux itinéraires suivis par M. Balansa de 1868 à 1872, et une carte nographique de la France et des pays voisins, dressée sous la direction de M. Dupaigne, coloriée et exécutée avec soin comme la précédente.

CORRESPONDANCE VAUDOISE.

Nous avons reçu de quelques instituteurs vaudois une réclamation fort vive contre les lignes qui ont paru dans notre dernier numéro concernant le rejet de l'augmentation. « Cette correspondance, dit un de ces Messieurs, arrive

1) « A man of more brilliant genius had probably never existed. Newer » theless he bestowed not benefits unen France et alle commensurate witts the » misery he inflicted. » *Herald of Peace*, 1er février 1873.

» au public plus de deux mois après la décision du Grand-Conseil ; elle n'ap-
» porte au débat aucune idée nouvelle, si ce n'est que son auteur se prend à
» regretter son vote du 12 mai 1872. Elle fait sans ménagement le procès
» des premières autorités du pays, elle entre dans des personnalités qui à
» mon humble avis sont infiniment regrettables, et de plus son auteur ne pa-
» raît avoir ni beaucoup de courage, ni beaucoup d'amour pour son œuvre,
» car il ne l'a pas signée.

» Je ne veux nullement faire ici l'apologie du Grand-Conseil sur la ques-
» tion de traitement qui nous préoccupe à si juste titre ; ce vote est malheu-
» reux pour le pays lui-même et pour les instituteurs, et un contraste peu
» réjouissant que présente le refus des quelques mille francs qu'on demandait
» et des millions votés pour les chemins de fer. Mais quoi qu'il en soit, l'aug-
» mentation de traitement s'impose d'elle-même pour un avenir très-prochain
» et les 30 concours ouverts actuellement dans le canton pour les places va-
» cantes, parleront plus haut à l'autorité que toutes les pétitions et
» tous les comités d'action possibles. Mais ce que nous n'admettons pas, c'est
» que par des paroles imprudentes on indispose et on nous aliène des magis-
» trats qui nous ont donné des marques de bon vouloir évident, car ce Grand-
» Conseil de 1873, comme l'appelle votre correspondant est pourtant le
» même qui naguère vota la loi sur les pensions de retraite et repoussa à une
» immense majorité la motion Neyret de si alarmante mémoire. »

PARTIE PRATIQUE

ÉCHÉANCE COMMUNE.

Problème. *Un négociant doit payer 8000 fr. dans 2 mois, 7000 fr. dans 5 mois, 6000 fr. dans 8 mois et 9000 fr. dans un an. Il voudrait ne faire qu'un seul paiement ; quand devra-t-il avoir lieu ?*

SOLUTION :

$$\begin{array}{rcl} 8000 \times 2 & = & 16000 \\ 7000 \times 5 & = & 35000 \\ 6000 \times 8 & = & 48000 \\ 9000 \times 12 & = & 108000 \\ \hline 30000 \times x & = & 207000 \\ x & = & \frac{207000}{30000} = \frac{69}{10} = 6 \text{ mois } 27 \text{ jours.} \end{array}$$

Les 8000 fr. étant encore à sa disposition pendant 2 mois lui rapporteront le même intérêt que 2 fois 8000 fr. ou 16000 fr. pendant 1 mois ; les 7000 fr., qui restent encore en sa possession pendant 5 mois, lui rapporteront le même intérêt que 5 fois 7000 fr. ou 35000 fr. pendant 1 mois ; les 6000 francs, dont il peut encore disposer pendant 8 mois lui donneront le même intérêt que 8 fois 6000 fr. ou 48000 fr. pendant 1 mois ; enfin les 9000 fr. payables dans 12 mois lui rapporteront un intérêt égal à celui de 12 fois 9000 fr. ou 108000 fr. pendant 1 mois. Additionnons maintenant les produits 16000, 35000, 48000 et 108000 fr. ; nous obtiendrons la somme de 207000 fr., qui rapportera en 1 mois le même intérêt que tous les billets réunis depuis le moment actuel jusqu'à leur échéance. Comme d'un autre côté la somme des

quatre billets $8000+7000+6000+9000$ est égale à 30000 fr., le problème est ramené à celui-ci : *Combien faut-il de mois pour que 30000 fr. rapportent le même intérêt que 207000 fr. pendant 1 mois ?* Or, il est évident que si 30000 était la moitié de 207000, il faudrait un temps double ou 2 mois ; si 30000 était le tiers de 207000, il faudrait un temps triple ou 3 mois, et ainsi de suite. La question revient donc à chercher combien de fois 30000 est contenu dans 207000, c'est-à-dire qu'il faut diviser le dividende 207000 par le diviseur 30000. Appelons x le quotient ou le nombre de mois cherché, et nous aurons l'égalité : $30000 \times x = 207000$; tirant la valeur de x , il vient

$$x = \frac{207000}{30000} = \frac{207}{30} = 6 \text{ mois } 27 \text{ jours.}$$

Remarque. — Le calcul ci-dessus admet une petite simplification. Transportons-nous en pensée à l'époque de l'échéance du premier billet, et calculons l'échéance moyenne à partir de cette date. Le premier billet sera à la disposition du débiteur pendant 0 mois, le second pendant 3 mois, le troisième pendant 6 mois et le quatrième pendant 10 mois. Le calcul prendra ainsi la forme suivante :

$$\begin{array}{r} 8000 \times 0 = 0 \\ 7000 \times 3 = 21000 \\ 6000 \times 6 = 36000 \\ 9000 \times 10 = 90000 \\ \hline 30000 \times x = 147000 \\ x = \frac{147000}{30000} = \frac{147}{30} = 4 \text{ mois } 27 \text{ jours.} \end{array}$$

Ajoutons maintenant au résultat ci-dessus les deux mois qui doivent s'écouler jusqu'à l'échéance du premier billet et dont nous n'avons pas tenu compte, le résultat final sera comme précédemment 6 mois 27 jours.

PROBLÈME À RÉSOUDRE.

Dans une faillite un négociant offre à ses créanciers 80 % aux conditions suivantes et sans intérêts de retard : 30 % dans 3 mois, 25 % dans 6 mois, 15 % dans 8 mois, et 10 % dans 1 an. On demande à combien p. % se monte la perte des créanciers, en tenant compte de l'intérêt au 6 % ?

Réponse au problème inséré dans notre dernier numéro : 6798001204,8 kilogrammes.

Les abonnés ci-après ont donné une solution correcte :

1° M. Candaux, instituteur à Premier près Romainmôtier ; 2° M. Paux, sous-maître, pension Roulet à Neuchâtel ; 3° M. A. Jaquet, instituteur à Neuveville ; 3° M. Naine, instituteur à Neuveville ; Claudel Emile (13 ans), élève de l'école de St-Jean du Marché (Vosges) dirigée par M. Masson.

ED. PAGNARD.

De la nécessité d'un manuel spécial pour l'enseignement de la composition.

L'étude de notre langue est compliquée et difficile. Elle exige beaucoup de temps et réclame toute la sollicitude de l'instituteur, s'il veut conduire ses élèves au but qu'elle se propose et qui est déterminé par ces mots : *Parler*

et écrire correctement. Mais jusqu'ici l'école a tellement restreint le sens de cette définition générale, que le mot *parler correctement* signifie simplement : ne pas pécher contre les règles essentielles de la grammaire, et *écrire correctement* : ne pas faire de grossières fautes d'orthographe. De façon qu'un élève qui sera arrivé au point de répondre à certaines questions sans commettre des solécismes et des barbarismes, et qui pourra écrire *sous dictée* une demi-page sans faute, sera censé avoir atteint le but ci-dessus déterminé, et l'on dira de la meilleure foi du monde « qu'il possède bien son français. »

Telle est la routine invétérée, l'ornière étroite que suit encore généralement l'école pour l'enseignement élémentaire de la langue maternelle.

Les élèves pourront n'avoir aucune idée précise du sens d'un terme ; ne pas se douter qu'il peut avoir plusieurs acceptions ; ignorer le mécanisme de la dérivation, les étymologies les plus essentielles ; ne posséder que le vocabulaire le plus borné, tout émaillé de locutions locales, vicieuses, impropres ; être tout à fait novice dans l'art de construire une phrase complète, de coordonner logiquement deux idées ; être incapables même de comprendre un petit morceau de prose ou de poésie, et surtout d'en reproduire de vive voix ou par écrit, avec un peu de suite, les idées générales ; toutes ces lacunes énormes ne seront pas remarquées ; car deux points ont seuls concentré l'attention, la récitation de la grammaire et la dictée d'orthographe.

Maintenant suivons nos élèves hors de l'école, dans la vie pratique. L'un sera industriel, l'autre, fonctionnaire public, un troisième, propriétaire. Leur bagage orthographique et grammatical leur suffira-t-il ? Ecriront-ils des lettres sous dictée ? Se borneront-ils à être les greffiers de ceux qui auront reçu une instruction plus complète ? Non ; ils devront mettre eux-mêmes la main à l'œuvre, celui-ci pour correspondre avec ses clients, celui-là pour dresser un rapport, le troisième pour rédiger une convention. Là commence l'embarras, là il faudra faire une nouvelle étude pour classer les idées, pour trouver les termes convenables. A quoi recourir pour se renseigner ? On examinera fiévreusement quelques correspondances, quelques modèles de rapports, et l'on s'en tirera tant bien que mal, en imitant servilement ce qui peut-être était déjà defectueux. On se créera un type quelconque dont on ne s'écartera guère, soit pour la forme générale, soit pour les expressions.

On m'objectera peut-être que j'avance à tort que l'enseignement de la langue se borne aux deux points plus haut mentionnés ; que l'enseignement de la composition est prévu par les plans d'études et par les ordres journaliers de la plupart de nos écoles. Je conviens que tout cela est, je veux même admettre que dans plus d'une école cette discipline ne se borne pas à figurer dans les plans. Mais ce qui est certain, c'est que dans beaucoup d'autres cette partie est négligée ; que dans aucune elle n'occupe une place en rapport avec son importance, que les régents n'ont pour l'enseigner aucune direction bien définie, aucun plan d'ensemble ; chacun opère plus ou moins en tâtonnant, sans méthode, sans gradation ; on fait des essais qui n'aboutissent souvent qu'à des productions informes dont on est étonné, consterné ; car on s'attendait à beaucoup mieux de la part d'élèves d'un certain âge et du reste relativement avancés pour l'orthographe. L'instituteur se demande si ses collègues éprouvent sur ce point les mêmes difficultés, les mêmes déceptions ; si leurs élèves ont un esprit aussi borné, aussi stérile que les siens. Le moyen d'obtenir des succès dans cette branche lui paraît aussi ;

mystérieux, aussi difficile à découvrir que la pierre philosophale et la quadrature du cercle.

Cependant un examen attentif de la question nous fait découvrir la cause de l'insuccès : L'élève, quelque bien doué qu'il soit, est complètement dépaycé lorsqu'on lui donne une composition à faire, un sujet à développer ; il se trouve sur un terrain nouveau, en pays inconnu où il ne peut s'orienter, où rien ne lui est familier : son esprit perplexe ne découvre aucune grande ligne qui lui soit comme une base d'opération, aucun point culminant et lumineux qui lui permette de jeter sur son sujet ce coup d'œil d'ensemble sans lequel une composition ne peut présenter ni ordre ni unité. Si le maître lui fournit un canevas, c'est-à-dire les idées fondamentales, l'élève se trouve en présence de plusieurs sujets particuliers, et il ne sait comment grouper les idées accessoires autour du fait principal. D'ailleurs les vocables lui manquent ; il ne connaît pas la valeur exacte de ceux qu'il emploie ; il ne sait pas varier son expression, et bien que sa grammaire lui ait appris à reconnaître une faute de syntaxe, il ne sait lui-même comment l'éviter, semblable à un amateur d'horlogerie qui saurait à certains caractères reconnaître une bonne montre, mais qui, n'ayant jamais tenu la lime, ni l'archet, ne serait capable ni d'en établir une de ses propres mains, ni d'exécuter une seule de ses parties.

Cherchons maintenant le moyen de combler cette importante lacune.

(A suivre.)

ANT. DUBOIS.

SUJETS DE COMPOSITION.

— Maman est sortie pour ne rentrer qu'à l'entrée de la nuit. Qu'ont fait les enfants pendant son absence ? Faites ressortir dans votre récit le bon sens de l'un des enfants.

— Ne vous rappelez-vous pas un jour heureux de votre vie, Racontez-le à votre amie.

— La maman est malade. Joséphine la remplace, bien qu'elle n'ait pas encore atteint sa 15^e année. Comment s'est-elle acquittée de ce devoir ?

— Une jeune fille ou un jeune garçon raconte une faute commise par lui et dit ce qu'il a éprouvé en la commettant.

(Tiré du *Nuevo Educatore* de Mantoue rédigé par le profes. F. Veniali.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La *Schweizerische Turn Zeitung* (Gazette fédérale de gymnastique) qui paraît tous les 15 jours publie une statistique des sociétés qui existent en Suisse pour cet art jadis si négligé et aujourd'hui en honneur.

Voici le résumé de cette statistique par cantons :

Zurich 25 sociétés. — Berne 37. — Argovie 20. — St-Gall 11. — Vaud 14. — Neuchâtel 14. — Grisons 9. — Appenzell (Rhodes extérieures) 8. — Genève 5. — Thurgovie 5. — Tessin 3. — Fribourg 2. — Bâle-ville 4. — Bâle-campagne 8. — Soleure 3. — Lucerne 5. — Glaris 2. — Schaffouse 4. — Zoug 1.

Les cantons d'Uri, Schwytz, Underwald, Valais, et les Rhodes intérieures n'ont pas de sociétés de gymnastes.

Le total des sociétés est de 179. Les plus anciennes sont celles de Zurich et de Coire qui remontent à 1820, celle de Berne est de 1833, celle de Schaffhouse est plus jeune d'une année ; celle de Saint-Gall de 1840 ; celle d'Aarau de 1845.

Dans la Suisse romande les plus anciennes sont celles de Lausanne, 1845, de Genève, 1846, de Chaux-de-Fonds, 1847, Fribourg, 1849.

FRANCE. SAVOIR. — Le cours donné aux adultes à Chambéry pendant cet hiver a compté 300 élèves. Le jour de la clôture il y en avait encore 97 qui ont courageusement subi des épreuves publiques en présence d'un brillant concours de messieurs et de dames, d'officiers et de fonctionnaires, le 22 mars. Le *Patriote savoisien* du 30 mars donne des détails intéressants sur cette solennité et paie un juste tribut d'éloges au directeur des Ecoles municipales M. Joseph Rey (de Fribourg), « l'énergique directeur des écoles, si dévoué à l'œuvre qui lui a été confiée ». L'examen de clôture a été suivi d'une distribution de prix de lecture, d'écriture, d'orthographe, de grammaire, d'histoire, de calcul, de géographie, de comptabilité, de narration, de langue anglaise, allemande, italienne, de dessin linéaire, d'ornement, de géométrie et d'industrie. Les cours de langues modernes continueront jusqu'en juillet.

PRUSSE. — *Une grève d'instituteurs.* Les maîtres et les maîtresses attachés à l'institut Lange ont tous renoncé à leurs places en raison des minces honoraires qui leur sont alloués.

Dans le Schleswig-Holstein, un instituteur a légué 3000 florins à la commune d'Otzen. « Les faits pareils disent les *Freyen pädagogischen blätter de Vienne*, se renouvellent tous les cent ou deux cents ans une fois.

GRÈCE. — Tout instituteur et professeur qui vient à bout de composer un ouvrage se hâte de l'introduire dans sa classe. Le ministre de l'instruction publique a mis le holà à cette manie. Il a défendu d'introduire un livre sans l'approbation de la commission d'examen.

Nous avons des nouvelles de M. Fridericos, le secrétaire de l'instruction publique dont la présence au congrès de Genève a fait sensation. Un jeune professeur suisse avait eu l'intention de se fixer à Athènes pour y établir une école normale. Mais M. Fridericos auquel le jeune homme avait été recommandé nous a répondu que l'indigénat grec est nécessaire pour enseigner chez les Hellènes, et ne s'acquiert pas aussi facilement qu'en Suisse. Cela nous a rappelé quel es Grecs après s'être débarrassés des Turcs, avaient eu plus tard à se débarrasser des Occidentaux et avaient fait plusieurs révolutions *ad hoc*.

POÉSIE

A ALEXANDRE DUMAS

Au dire de langues malignes,
Dans les romans que tu créas,
On compte beaucoup moins de lignes
Qu'on ne compte d'alinéas.

Par contre, écrivain remarquable,
De tes écrits les fils géants
Tous réunis, feraient un cable
A joindre les deux océans.

QUATRAINS INÉDITS

Pour s'assurer de l'indulgence, Il faut savoir, quand on écrit, Eprouver l'intelligence Et tenir la bride à l'esprit.	L'écueil pour une âme novice Qui n'a pas encore combattu, C'est de voir figurer le vice Sous les dehors de la vertu.
L'amour nous fait ce que nous sommes Plutôt que l'esprit des bouquins : Avec le cœur, on fait des hommes, Avec les mots — des mannequins.	Celui qui dans l'intempérance Veut filer d'heureux jours, dit-on, Filera, j'en ai l'assurance Tôt ou tard un mauvais coton.
L'enthousiasme élargit l'âme Et double notre activité, Lorsqu'avec ivresse on s'enflamme Pour l'amour pur, la liberté.	Le poète au sacré vallon, Exempt de souci, flâne, Et c'est dans les champs d'Apollon Qu'avec adresse il glane.
Tout imitateur qu'on racole N'est jamais qu'un maître banal : Dans l'art qui veut former école, Doit se montrer original.	La sagesse fait une loi A tout être sensible De faire aux autres comme à soi Le plus de bien possible.
Le beau, tant moral que physique, A l'homme s'offre plein d'attraits Dans la peinture et la musique Et dans son âme et dans ses traits.	De la mort, comme de l'amour, Nous sommes tributaires ; En eux nous voyons chaque jour Les grands égalitaires. N. VERNIER.

LES DEUX MOINEAUX

Un tout petit oiseau, demi-mort de tristesse,
De faim, de froid, revit dans sa détresse
Le nid où il reçut le jour ;
Et puis tout près de là, la source qui murmure,
La haie, le vieux chêne, et plus loin la mesure
Et sa petite cour.
Mais l'ombrage touffu, la fraîche primevère
Et l'aubépine en fleurs, l'églantine éphémère,
Il ne les voyait pas.
La nature dormait sous un tapis de neige
C'était le triste hiver et son triste cortège,
De givre et de frimas.
En voyant ces cristaux, on eût dit qu'un artiste
Les avait ciselés ; c'était si beau, si beau !
Mais le petit oiseau,
De jour en jour plus triste

Allait gémir vers son berceau.
Voilà qu'un certain jour, sur la petite branche
Quand il allait s'asseoir,
Un oiseau comme lui, à l'aile toute blanche
De frimas, vint le soir.
Il était triste aussi, le pauvre petit être.
Le premier s'approcha et timide lui dit :
Vous semblez tout ému; oh! comme moi peut-être
Auriez-vous reconnu ce nid?
— » Oui, dit-il, c'est ici le lieu de ma naissance;
» Je suis né dans ce nid, j'ai passé mon enfance
» Sur ce gros arbre où nous voilà. »
» Oh! quel bonheur pour moi! mon Dieu, dans ma misère,
— » Je me croyais tout seul et je retrouve un frère,
Oh! merci pour cela. »
Alors les deux oiseaux, dans une douce étreinte,
Se sont promis un amour éternel ;
Plus de soucis dès lors, et jamais une plainte,
Et leur tendre amitié ne fut jamais éteinte
Il est si beau, cet amour fraternel!

Jⁿ JÆRMANN.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Aux sous-sections vaudoises de District de la Société romande des Instituteurs.

Le Comité cantonal vaudois porte à votre connaissance ce qui suit :

1^o Les instituteurs des districts vaudois qui ne sont pas encore constitués en sous-sections doivent le faire et en donner avis au Comité cantonal pour le 1^{er} juillet au plus tard.

2^o Celles qui s'occuperont de la question mise à l'étude pour la réunion du 25 juillet à Lausanne, voudront bien envoyer leur rapport pour le premier juin à M. Maillard, professeur à l'Ecole normale, rapporteur général.

4^o Les finances bisannuelles de 1 fr. par membre doivent être envoyées à M. Paul Vulliet, caissier de la section à Lausanne, rue Bel-Air, 9.

BERNEY, *président.*

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.
